

FARGEOT CIE SAS

Route de Limoges - 24800 Thiviers - France

service-client@podowell.com

NOTICE: MANILLE

Chaussure thérapeutique de série à usage temporaire (CHUT)

Dispositif Médical Classe I ←

INDICATIONS

Pathologies temporaires ou réversibles du pied nécessitant une augmentation du volume chaussant de l'avant-pied en raison d'une inflammation, d'un œdème ou d'une lésion.

Se conformer à la prescription et aux recommandations du médecin.

COMPOSITION

- Dessus en polyester (coloris SHINY BLACK)
- Dessus en polyester et polyamide (coloris BRUN)
- Doublure en polyester
- Semelle en polyuréthane
- Semelle intérieure amovible en mousse de polyuréthane recouverte de microfibre de polyester (référence PODOMED)

MODE D'ACTION

Chaussure adaptée à la morphologie et à la volumétrie du pied :

- Volume chaussant extra-large, grande ouverture
- Réglage facile, permettant des variations de volume autour d'un pied inflammatoire ou oedématié
- Zone extensible sur le dessus du pied limitant les frottements et l'hyperpression

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI ET CONTRE-INDICATIONS

Ce produit doit être délivré par un personnel de santé habilité. La pointure doit être adaptée à la morphologie du pied du patient. Ne pas porter le produit directement en contact avec une lésion cutanée. Il est fortement déconseillé de réutiliser ce produit pour un autre patient. En cas de réaction cutanée, retirer le produit et contacter votre médecin ou votre pharmacien.

CONSEILS D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

Enlever la semelle intérieure pour aérer la chaussure quand elle n'est pas portée. Laver la semelle intérieure à la main. Nettoyer à l'aide d'une éponge humide puis laisser sécher. Ne pas exposer les chaussures à des sources de chaleur directes comme les poêles, chauffages, radiateurs, exposition directe au soleil etc. Pendant son utilisation ou son nettoyage, ne pas utiliser d'alcool, de pommade ou de liquide dissolvant. Conserver le produit dans un endroit sec à température ambiante. Pour jeter l'emballage et le produit, respectez strictement les réglementations légales de votre région.

Version de la notice : Février 2020